



MITGLIED DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS

Monsieur François Bellot

Ministre de la Mobilité

Rue Ernest Blerot 1

1070 Bruxelles

Eupen, le 26 novembre 2019

Capacité professionnelle transports en bus

Monsieur le Ministre,

Depuis 2008 ils n'existent plus des cours et examens en langue allemande pour l'obtention de la capacité professionnelle pour diriger une société de transport en bus. J'ai en effet été contacté par différentes sociétés de transport à ce sujet

Visiblement des raisons budgétaires seraient avancées pour expliquer cette situation.

Je vous saurai dès lors gré de bien vouloir m'informer si cela est bien le cas et si le Gouvernement compte remédier à cette situation afin de pouvoir garantir aux citoyens germanophones l'utilisation de la langue allemande pour suivre les cours et passer les examens en la matière.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous voudriez bien accorder à la présente et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.

Pascal Arimont

Membre du Parlement Européen